

# INCITATIONS

## Définition

**Ensemble d'éléments** (matériels, financiers, moraux ou symboliques) **qui pousse un individu à agir** (ou à penser, à juger).

## Explication

Dans nos sociétés, la question de l'incitation est **déterminante dans le domaine économique**. Ainsi, on peut penser que des salaires élevés incitent à l'activité, les fruits de l'activité étant plus intéressants.

De nombreux sociologues insistent aussi sur le fait que ce qui pousse les individus à agir, à penser de telle ou telle façon, n'est **pas seulement l'intérêt personnel** mais aussi les **traditions, l'attachement à des valeurs spécifiques**.

Par exemple, une des raisons qui peuvent inciter les ouvriers d'une industrie particulière à participer à des actions collectives est la solidarité du groupe lui-même, qui s'impose aux individus et les pousse à agir.

## Enjeux

- **Comment expliquer les comportements des individus ? Par exemple, agissent-ils par calcul économique ou pour d'autres motifs ?**

Par exemple, on peut légitimement se demander si les aides sociales sont justifiées socialement lorsqu'elles " désincitent " à travailler. Mais si le travail est valorisé pour lui-même, et non pour les revenus qu'il procure, parce qu'il permet d'acquérir un statut social ou parce qu'il permet aux individus de se sentir utiles socialement, l'existence ou l'importance des aides sociales ne sera pas source d'effets pervers (il n'y aura pas de désincitation au travail).

- **La question des incitations met donc en discussion l'intervention de l'État** : les impôts sur le revenu ne sont-ils pas défavorables à l'activité productive ? Mais les impôts ne financent-ils pas des actions jugées nécessaires par les individus : la protection contre l'insécurité par exemple, y compris l'insécurité économique et sociale ? Se protégeraient-ils suffisamment si l'État n'obligeait pas à cotiser ou à payer des impôts ?

## Indicateurs

Pas d'indicateurs quantitatifs, mais des enquêtes sur les comportements des individus.

## Erreurs Fréquentes

- Penser que les formes d'incitations ne sont que matérielles : elles peuvent être aussi immatérielles (prestige par exemple).
- Penser que les effets désincitatifs de l'action de l'État, dès qu'ils existent, condamnent a priori toute intervention.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/>  
(+ mise à jour et modifications)